Image not found or type unknown

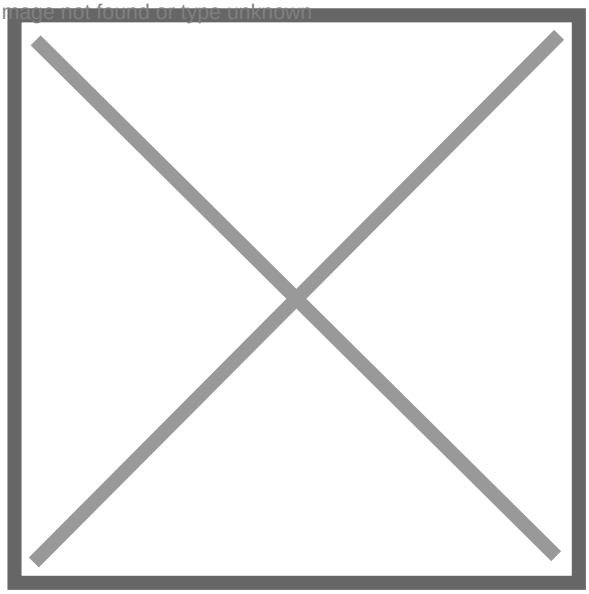

Changement surface m2 entre validation du dossier vs bail final

Par **liolio92**, le **06/08/2012** à **17:17**

Bonjour,

J'ai déposé un dossier pour la location d'un appartement il y a 4 mois pour une surface habitable de 46.5m2 et aujourd'hui, à la veille de signer mon bail et à 5j de l'emménagement, ils me disent que finalement c'est 61m2 (car ils ont fait des travaux dedans) et donc que le loyer va augmenter en conséquence.
Le problème c'est que cela risque fort de sortir de mon budget et surtout j'ai déjà déposé mon préavis pour mon ancien appartement et pris les déménageurs...
Je me retrouve donc dos au mur.
Que puis-je faire pour éviter de me retrouver à la rue?
Merci beaucoup pour votre aide

Liolio92

Par **cocotte1003**, le **06/08/2012** à **20:29**

Bonjour, si vous n'avez pas signé le bail ni vous, ni le bailleur n'etes engagé, la bailleur peut augmenter le loyer et vous refusez de signer commencez par demander (tachez d'obtenir un écrit du nouveau montant ou mieux signez le bail si cela vous convient) sinon cherchez vite un nouveau logement, cordialement

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés